

Hollandois. Ceux-ci se roidissent, veulent armer des Vaisseaux, & venger le tort qu'on leur a fait, par les Corsaires & autres Bâtimens Anglois. L'on pensoit à force d'interrompre leur navigation & leur Commerce maritime, les réduire à la nécessité de sortir de leur neutralité pour les faire entrer dans la Cause Britannique contre la France : mais il paroît qu'on s'est fortement mépris en ce cas. On voit les Hollandois prendre aujourd'hui des résolutions, & sur le point de les exécuter, qui font tempérer l'esprit du Ministère à leur égard. On cherche les voyes les plus propres pour les apaiser, en terminant tous différends avec eux dans une Convention par laquelle on puisse prévenir dans la suite tout sujet de contestation en fait de commerce entre les deux Nations. Il y a de plus une circonstance bien critique qui se présente, & qui demande qu'on prenne plus de ménagement envers la Hollande, qu'on n'a fait ; elle vient de la mort de Madame la Princesse Douairière de Nassau-Orange, fille du Roi, qui remplissoit le Stadhouderat par tutelle, depuis la mort de ce Prince, & devoit en continuer l'exercice jusqu'à la majorité du jeune Stadhouder son fils. Cette mort, arrivée le 12. Janvier, a mis toute la Cour dans le grand deuil. Comme elle pourroit apporter quelque changement dans certaines affaires en Hollande, le Ministère juge présentement qu'il est de nécessité de concourir aux moyens convenables pour finir ses difficultés avec la République, & à obvier à ce qui désormais pourroit faire naître des broüilleries avec elle sur le fait de la Navigation & du Commerce. C'en donc à quoi il